



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY



TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT POUR CREATION D'UN CENTRE DE CARRIERE A L'INP-HB

Consultation Limitée N° LT 01/INP HB/CEA-VALOPRO/23

Mai 2023

PREFACE

Ce dossier de référence de consultation pour la passation des contrats de travaux reflète les dispositions de l'arrêté 7 du décret n° 2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des Marchés Publics.

La préparation de ce dossier de référence répond au souci de la Direction des Marchés Publics de mettre à la disposition de ses partenaires des dossiers faciles à élaborer en vue d'exécuter les dépenses selon un mécanisme simplifié qui devrait permettre de réduire les délais de passation des contrats.

L'appropriation de ce dossier par les autorités contractantes permettra à ceux-ci d'élaborer des dossiers de qualité d'une part et de gagner le pari de la célérité, d'autre part.

Le présent dossier de référence pour les travaux comprend les cinq (05) sections suivantes :

- **section 0 : avis de consultation ou lettre aux candidats consultés ;**
- **section 1 : données d'évaluation des offres ;**
- **section 2 : formulaires ;**
- **section 3 : descriptif des travaux et plans ;**
- **section 4 : contrat type de travaux en PSL.**

Ce dossier de référence est accessible sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **www.marchespublics.ci**

SECTION 0 : Lettre aux Candidats consultés

Date : / / 20.....

A : (nom et adresse de l'entreprise)

Autorité contractante : **CEA_VALOPRO**

Numéro de la consultation : **LT 01/INP HB/CEA-VALOPRO/23**

Madame, Monsieur

Le Projet CEA_VALOPRO sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats consultés dans le cadre de la consultation portant sur **les travaux relatifs à la réhabilitation d'un bâtiment pour création d'un centre de carrière à l'INP-HB.**

Imputation Budgétaire :

1. L'autorité contractante invite, par la présente lettre, les candidats ci-dessous, inscrits sur la liste des entreprises consultées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux sus cités.

Numéro d'ordre	Entreprises	Numéro de compte contribuable	Contacts
1	CRISTAL CONSTRUCTION	CC N°1509362 L	Abidjan - Cocody Riviera 3, les Côtes, 01 40 65 42 42 / 07 08 25 24 51 accueil@cristalconstruction.com
2	AFRIC DIFFUSION	CC N° 9306260 E	07 07 98 65 94/ 01 41 72 86 71 / 07 59 25 33 22 afridiffusion@yahoo.fr
3	NEW CHALLENGE OF INFORMATICS AND BUILDING (NCIB)	CC N° 1917613 Q	07 08 74 17 51 /
4	MYKA	CC N° 1353839 D	Cocody Boulevard Latrille Carrefour 12 ^{ème} arrondissement Rue J-37 ; 01 03 81 30 70 / 07 07 51 11 10 / Entreprise.myka@myka-ci.com / akateguy@yahoo.fr
5	ENTREPRISE DIVINE PRODUCTION (EDP)	CC N° 0412116 P	Abidjan-Cocody ANGRE 8 ^{ème} Tranche BICICI DJIBI face à ECOBANK 27 22 42 31 81 / 07 07 78 26 88 akouncho@yahoo.fr

2. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires, **consulter gratuitement ou retirer le dossier physique de consultation à l'adresse mentionnée ci-après : Unité de Coordination du CEA VALOPRO, Yamoussoukro/INP HB Nord, Tel : 07 09 95 18 18 / 07 09 17 44 96 de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrés. Le retrait se fera contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de vingt mille (20 000) FCFA.**

3. Les offres seront déposées au plus tard le 28 juin 2023 à 10 heures 00 minutes temps universel dans **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA VALOPRO, Yamoussoukro/INP HB Nord**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le 28 juin 2023 à 10 heures 30 minutes temps universel à l'adresse ci-après : **la salle de réunion de l'Unité de Coordination du CEA VALOPRO, Yamoussoukro/INP HB Nord**.
4. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
5. Dès l'attribution du (des) contrat(s) l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Évaluation des offres (COPE) ou en délivrera sans frais une copie à leur demande.
6. La présente consultation est soumise aux dispositions du décret n°2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,

Le Coordonnateur

Prof. YAO K. Benjamin

Section I : Données d'Evaluation des Offres

E0 : INFORMATIONS GENERALES

1. La liste des entreprises sous sanction et/ou exclues de la passation des marchés peut être consultée sur les sites Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) (www.marchespublics.ci) et de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) (www.anrmp.ci).
2. Les candidats reconnus coupables de pratiques frauduleuses sont passibles de sanctions conformément aux dispositions des arrêtés n°118/MPMB du 26 mars 2014 portant modalités d'application des sanctions des violations de la réglementation des marchés publics et n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées. Si des manquements sont avérés, la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'autorité contractante concernée doit saisir l'ANRMP. En cas d'inaction de la CPMP, la structure administrative en charge des marchés publics peut saisir l'ANRMP.
3. La langue de soumission est le **Français**.
4. Le délai d'exécution maximum des travaux est de : **60 jours**.

Tout délai supérieur au délai administratif proposé par le candidat vaut rejet de l'offre.

5. Afin d'obtenir des **clarifications** uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'Autorité contractante est la suivante :
A l'attention de M : **DJABAKATE El Issiaka**
Adresse géographique : **Yamoussoukro/INP HB Nord**
Boite postale :
Numéro de téléphone fixe et mobile : **07 09 95 18 18 / 07 09 17 44 96**
Adresse Email : djabakateissiaka@gmail.com
6. Les offres des soumissionnaires doivent rester valides pendant un délai de **90 jours** à compter de la date de soumission.
7. Une réunion préparatoire est prévue : Non
8. Une visite du site est prévue : Oui (à la convenance du soumissionnaire)
9. Les candidats figurant sur la liste des entreprises consultées ne peuvent se mettre en groupement.
10. Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :

À l'attention de M : **DJABAKATE El Issiaka**
Fonction : **Spécialiste en Passation des Marchés**
Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro INP HB Nord**
Numéro de porte : **319**
Numéro de téléphone : **07 09 95 18 18 / 07 09 17 44 96**
Adresse Email : djabakateissiaka@gmail.com
Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 28 / 06 / 2023
Heure : 10 Heures 00 minutes.

Outre les originaux des offres (offres technique et financière), le nombre de copie exigé est de **04** avec une offre numérique sur clé.

11. L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Localisation précise du bureau : **Yamoussoukro, INP HB Nord**
Numéro de bureau : **Porte 319**
Date : 28 / 06 / 2023

Heure : 10 Heures 30 minute.

12. La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des offres (COPE) est composée comme suit :

N° d'ordre	Structure	Qualité
1	Coordonnateur du CEA-VALOPRO	Président
2	Service Utilisateur	Rapporteur
3	Spécialiste en Passation des Marchés	Membre
4	Contrôleur Budgétaire	Membre
5	Représentant du maitre d'œuvre	Rapporteur

E1 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. Personnels

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les qualifications suivantes :

Numéros	Qualifications	Expériences globales en travaux (années)	Expériences spécifiques (Nombre de projets similaires à l'objet de la consultation)	Nombres
1	Conducteur de travaux	6 ans	5 ans	01
2	Chef de chantier	4 ans	3 ans	01

Le candidat doit fournir les détails concernant l'agent proposé et son expérience en utilisant le formulaire du personnel affecté aux travaux de la section II.

-

NB : Les CV devront être conformes au modèle de la section II et signés de l'employé. Ils devront être accompagnés des copies des diplômes exigés, certifiées conformes à l'original datant de moins de douze (12) mois. Ces documents doivent être rédigés dans la langue française à défaut ils devront être traduits par un traducteur agréé. Le profil de l'agent demandé est un profil minimum. Tout membre du personnel ayant une qualification supérieure sera accepté pour le poste proposé.

Le nombre d'années d'expérience sera déterminé en faisant la différence entre la date d'ouverture de ladite consultation et la date de début d'activité de l'agent dans le domaine concerné. Les périodes de stage ne seront pas prises en compte dans la détermination du nombre d'années d'expérience.

2. Matériel

Le candidat doit établir qu'il a les matériels suivants :

N° d'ordre	Désignation du matériel	Nombre minimum
1	Véhicule de Type Pick up	01

NB :

- Matériel en propre : produire un titre de propriété (carte grise pour les véhicules, attestation d'assurance pour les engins de chantier et reçus d'achats pour les autres) ;
- Matériel en location : produire un contrat ferme et irrévocable de location du matériel délivré par un loueur, accompagné des justificatifs de propriété (carte grise pour les véhicules, attestation d'assurance pour les engins et reçus d'achats pour les autres).

Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire du matériel affecté aux travaux de la section II

E2 : ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée conforme et moins disante dans la limite des seuils des offres anormalement basses et élevées.

Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)

- Une offre est dite anormalement basse lorsqu'elle est en dessous de 80% de la moyenne des offres évaluées conformes. Les offres anormalement basses sont systématiquement rejetées ;
- Une offre est dite anormalement élevée lorsqu'elle est au-dessus de 110% de la moyenne des offres évaluées conformes. Les offres anormalement élevées sont systématiquement rejetées.

Section II : Formulaires

F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat

F2 : Lettre de soumission de l'offre

F3 : Bordereaux des prix unitaires

F4 : Formulaire Matériel et personnel

F5 : Modèle de CV

F6 : Pouvoir habilitant du soumissionnaire

F7 : Modèle d'attestation de location de matériel

F1 : Formulaire de renseignements sur le candidat

(Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre parenthèses. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : *(insérer le numéro de l'avis de consultation)*

1. Nom du candidat : <i>(insérer le nom légal du candidat)</i>
2. Numéro d'Identification de l'entreprise : <i>(insérer le numéro du registre de commerce)</i> Date de création de l'entreprise : <i>(Insérer la date du premier RCCM)</i>
3. Boite postale et numéro de téléphone de l'entreprise : <i>(insérer les contacts de l'entreprise)</i>
- 4. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : <i>(insérer le nom du représentant du candidat)</i> Adresse : <i>(insérer l'adresse du représentant du candidat)</i> Téléphone/Fac-similé : <i>(insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat)</i> Fonction : <i>(insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle)</i> Adresse électronique : <i>(insérer l'adresse électronique du représentant du candidat)</i>

F2 : Lettre de soumission de l'offre

(Le candidat remplit la lettre ci-dessous pour chaque lot conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Un timbre fiscal de 1 000 F CFA est requis pour chaque lettre de soumission.)

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : *(insérer l'identification de la consultation)*

À : *(insérer le nom de l'autorité contractante)*

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le dossier de consultation, y compris l'additif/ les additifs numéros : *(insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant)* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à exécuter les travaux ci-après conformément au dossier de consultation et au délai d'exécution spécifié à l'article E0.4 des données d'évaluation des offres : *(préciser l'objet de la consultation)*
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
 - montant de l'offre en chiffres hors T.V.A. :F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de la T.V.A. en chiffres au taux de 18 %.....F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en chiffres T.T.C :F CFA ; *(insérer le montant)*
 - montant de l'offre en lettres :, Toutes Taxes Comprises. *(insérer le montant)*
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent]
[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'article E0.6 des données d'évaluation des offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- f) Notre candidature, ainsi que celle de tous sous-traitants ou entrepreneurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du contrat, ne tombent pas sous les conditions de sanction ou d'exclusion de l'article E0.1 des données d'évaluation des offres.
- g) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- h) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom *(insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre)*

En tant que *(indiquer la qualité du signataire)*

Signature et cachet *(insérer la signature et apposer le cachet du candidat)*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *(insérer le nom complet du candidat)*

En date du : / / 20.... *(Insérer la date de signature)*

F3 : Bordereaux des prix unitaires

Date : *(insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre)*

Avis de consultation numéro : *(insérer l'identification de la consultation)*

Numéro d'ordre	Désignation	Montant en chiffres en F CFA	Montant en lettres en F CFA
1			
2			
n			

Nom du candidat *(insérer le nom du candidat)*

Signature *(insérer la signature)*

F4 : FORMULAIRE MATERIEL ET PERSONNEL

Personnel affecté aux Travaux

Nom et prénoms	Diplôme	Nombre d'année d'expérience	Poste proposé

Matériel affecté aux Travaux

Numéros d'ordre	Désignations	Quantités	Marques	En propre/ En location
1.				
.				
.				
.				
n				

F5 : Modèle de Curriculum vitae du Personnel proposé

Nom du Candidat :

Poste :		
Renseignements personnels	Nom :	Date et lieu de naissance :
	Qualifications professionnelles :	
Employeur actuel	Nom de l'employeur :	
	Adresse de l'employeur :	
	Téléphone :	Contact (responsable / chargé du personnel) :
	Télécopie :	E-mail :
	Emploi tenu :	Nombre d'années avec le présent employeur :

Résumer l'expérience professionnelle des deux (02) dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique pertinente pour le projet.

De	À	Société / Projet / Position / tâches essentielles exécutées

NB : Les CV devront être signés de l'employé. Ils seront accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes datant de moins de douze (12) mois comme exigé à la section I.

F6 : POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(À remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration)* donne pouvoir à *(Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui reçoit procuration)* pour signer tout document concernant *(Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise)* dans le cadre de la consultation numéro..... *(Insérer le numéro de la consultation)* relatif à *(Insérer l'objet de la consultation)*

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....)

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

NB : l'acte portant pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigé sur papier avec entête du fournisseur. Les signature et cachet ne doivent pas être détachés du texte.

F7 : ATTESTATION DE LOCATION D'ENGINS

DELIVREE PAR :

Je soussigné (*nom, prénoms, fonction du loueur ou son représentant*) de l'entreprise de location d'engins (*insérer la raison sociale de l'entreprise*) située à B.P Téléphone Certifie que l'entreprise : (*insérer le nom de l'entreprise locataire*) représentée par Monsieur/ Madame : (*insérer les nom, prénoms et fonction du représentant de l'entreprise locataire*) a signé avec mon entreprise, une convention de location des engins suivants (*insérer les nom et référence des engins objet de la location*) pour l'exécution des travaux concernant la consultation n°..... (*insérer le numéro de la consultation*) relatif à (*insérer l'objet de la consultation*).

Cette convention est ferme et irrévocable.

En foi de quoi, je lui délivre cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le, / / 20....

Signature du représentant de l'entreprise qui loue

Cachet de l'entreprise qui loue

NB : La signature et le cachet le cas échéant ne doivent pas être détachés du texte pour être valables.

Joindre à la présente attestation, les attestations d'assurances des engins ou les copies des cartes grise pour les véhicules ou les factures d'achat pour les autres au nom du loueur. Les particuliers peuvent délivrer une attestation de location. Celle-ci doit être accompagnée des copies des cartes grises pour les véhicules ou les factures d'achat pour les autres au nom du particulier qui les loue.

Section III : Descriptif des travaux et plans

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des travaux à réaliser et les plans, croquis ou autres schémas qui seront mis éventuellement à la disposition des candidats)

N.B : l'autorité contractante doit préciser les caractéristiques techniques de chaque poste composant chaque lot. La description technique des postes ne fait pas références à des marques. L'utilisation des normes est recommandée.

L'autorité contractante doit joindre également le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) des travaux à réaliser conformément au modèle ci-après :

Formulaire de Devis Quantitatif et Estimatif

DQE AMENAGEMENT DE BUREAUX CARRIERES					
INP-SUD - BATIMENT B RDC					
N°	DESIGNATION	U	QTE	P.U. H.T.	MONTANT H.T.
	TRAVAUX				
0.	TRAVAUX PREPARATOIRES				
0.1	Enlèvement Equipements audiovisuels, ouvrages, mobiliers et rangement dans des locaux appropriés	FF	1,00		
1.	REVETEMENTS				
1.1	Dépose Revêtement souple type moquette et préparation du sol (Zone 1)	m²	223,70		
1.2	F/P Revêtement de sol en grès cérame 60 x 60 de type Espagnol ou Italien - ép. 6 à 8 y/c plinthe et toutes sujétions de pose (Zone 1)	m²	246,07		
1.3	Dépose Revêtement souple type moquette et préparation du sol (Zone 2)	m²	184,14		
1.4	F/P Revêtement de sol en grès cérame 60 x 60 de type Espagnol ou Italien - ép. 6 à 8 y/c plinthe et toutes sujétions de pose (Zone 2)	m²	202,56		
1.5	F/P Revêtement type Moquette au plafond (Réparation)	m²	5,00		
2.	MENUISERIE				
2.1	F/P Cloison en bois - 8,26 m X h 2,50 m - épaisseur finie 15 cm - CP 15 - Bois fraké y/c traitement ensemble bois, enduit et peinture sur double face et F/P Porte pleine à 1 vantail ouvrant à la française - Dim : 0,73 X 2,04 m - ép. 4 cm	m²	20,65		
2.2	F/P Cloison en bois - 1,85 m X h 2,50 m - épaisseur finie 15 cm - CP 15 - Bois fraké y/c traitement ensemble bois, enduit et peinture sur double face	m²	4,63		
2.3	F/P Cloison en verre flouté, Cadre en aluminium y/c toutes sujétions de pose Dim:(H 1,50 m X 2,40 m) X 5	m²	18,00		
2.4	F/P Cloison en verre flouté, Cadre en aluminium y/c toutes sujétions de pose Dim:(H 1,50 m X 1,90 m) X 4	m²	11,40		
2.5	F/P Cloison en verre flouté, Cadre en aluminium y/c toutes sujétions de pose Dim:(H 1,50 m X 2,60 m) X 2	m²	10,40		
2.6	F/P Cloison en verre flouté, Cadre en aluminium y/c toutes sujétions de pose Dim:(H 1,50 m X 1,70 m) X 1	m²	2,55		
2.7	F/P Cylindres pour portes vitrées de type BRICARD - Deux entrées clés	U	3,00		
3.	ELECTRICITE - CLIMATISATION				
3.1	F/P Interrupteur Simple Allumage de type LEGRAND ou similaire	U	17,00		
3.2	F/P Interrupteur Va et Vient de type LEGRAND ou similaire	U	2,00		
3.3	F/P Spots type LED	U	20,00		
3.4	F/P Réglettes complètes (avec lampe) de type LED 1,20m	U	28		
3.5	F/P Câbles de type VGV 3 X 1,5 mm²	ml	200		
3.6	F/P Câbles de type VGV 3 X 2,5 mm²	ml	200		

3.7	Bloc multiprises 4 prises 2 pôles + terre française avec interrupteur avec protection enfants - type de prise : terre française (type E) - nombre de prises : 6 - interrupteur : oui - longueur câble : 5m 3G1.5mm² - puissance max. : 3500W	U	3,00		
3.8	F/P Prise de Courant encastré 2P+T 10/16A de type LEGRAND ou similaire	U	11,00		
3.9	F/P DPN 10A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	5,00		
3.10	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 32A de type HAGER ou similaire		2,00		
3.11	F/P Split 3 CV Armoire de type HAIER ou similaire y/c toutes sujétions de pose (câbles, disjoncteurs, goulottes...) NB : Alimentation électrique à partir du coffret électrique de la zone - Disjoncteur au départ et Disjoncteur à l'arrivée	U	3		
3.12	F/P Vidéoprojecteur (au plafond) de type ESPON - EB-S05-SVGA-800X600-3200 LUMENS-HDMI /WIFI selon modèle y/c toutes sujétions de pose Alimentation électrique à partir du coffret électrique de la zone - DPN au départ et DPN à l'arrivée Livré avec Câble HDMI 20 m	U	1		
3.13	Pose écran de projection existant	U	1		
4.	PEINTURE				
4.1	Peinture intérieure sur murs (Zone 1)	m²	225,00		
4.2	Peinture intérieure sur murs (Zone 2)	m²	61,41		
4.3	Peinture sur menuiseries bois	m²	111,00		
4.4	Peinture sur plafond (Zone 1)	m²	227,10		
4.5	Peinture sur plafond (Zone 2)	m²	192,72		
4.6	Vernissage support bois	m²	13,00		
5.	BRANDING				
5.1	Branding Vitres (Zone 1)	m²	84,16		
5.2	Branding Vitres (Zone 2)	m²	30,94		
6.	PLOMBERIE				
6.1	F/P Mécanisme de chasse WC à bouton poussoir sans robinet 3/6 litres Réf MW00NC y/c toutes sujétions de pose	U	4,00		
6.2	F/P Abattant selon modèle	U	4,00		
6.3	F/P Robinet eau froide simple pour lavabo en laiton chromé y/c toutes sujétions	U	1,00		
	MOBILIER				
7.	MOBILIER BOX				
7.1	F/P Bureau en bois dim. 120 X 100 X 75 cm avec retour à gauche (voir modèle)	U	7,00		
7.2	F/P Fauteuils Direction (voir modèle)	U	7,00		
7.3	F/P Fauteuils visiteurs (voir modèle)	U	7,00		
8.	BUREAU RESPONSABLE				
8.1	F/P Bureau de direction en bois dim. 150 X 120 X 75 cm avec retour à droite (voir modèle)	U	1,00		
8.2	Armoire de rangement en bois 120 X 40 X 200 cm avec 3 portes vitrées (voir modèle)	U	1,00		
8.3	F/P Fauteuil de direction (voir modèle)	U	1,00		

8.4	F/P Fauteuils visiteurs (voir modèle)	U	2,00		
9.	SALLE DE REUNION				
9.1	F/P Table de conférence selon modèle - L 480 cm X l 120 cm X h 76 cm	U	1,00		
9.2	F/ Chaises pour la table de travail (voir modèle)	U	14,00		
10.	BUREAU C404 - INP-NORD				
10.1	F/P Bureau de direction bois HAUT STANDING avec retour à droite (voir modèle)	U	1,00		
10.2	F/P Fauteuils Direction (voir modèle)	U	1,00		
10.3	F/P Fauteuils visiteurs (voir modèle)	U	2,00		
11	DIVERS				
11.1	F/P Ecriteaux (Signalisation)	FF	1,00		
TOTAL GÉNÉRAL HT					

Section IV : Contrat Type de travaux en PSL

Page de garde du contrat

(Insérer la page de garde éditée à partir du SIGMAP)

OBJET : *(insérer l'objet du contrat)*

Montant H.T : *(insérer le montant hors taxes du contrat)* F CFA

T.V.A : *(insérer le montant de la TVA sur le contrat)* F CFA

Montant T.T.C : *(insérer le montant TTC du contrat)* F CFA

ENTREPRISE : *(insérer la raison sociale du titulaire du contrat)*

Compte contribuable : *(insérer le numéro de compte contribuable du titulaire)*

Numéro de l'acte d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: *(insérer le numéro RCCM du titulaire)*

Domiciliation bancaire du titulaire : ... *(insérer le nom de la banque et le numéro du compte bancaire)*

Source de financement : *(indiquer la source de financement, budget de l'Etat ou bailleur)*

Imputation budgétaire : *(indiquer la destination et la ligne ou l'article ou le compte budgétaire)*

Année budgétaire : *(indiquer l'année budgétaire)*

Délai d'exécution :jours *(indiquer le délai d'exécution du contrat en nombre de jours)*

Sommaire des pièces constitutives du contrat

Pièce 1 : l'acte d'engagement

Pièce 2 : la soumission de l'entreprise

Pièce 3 : la notification de l'attribution du contrat au titulaire

Pièce 4 : les clauses du contrat

Pièce 5 : le bordereau des prix unitaires et le devis des travaux (*pour les travaux sur prix unitaires*) ou le devis quantitatif et estimatif (*pour les marchés sur prix global et forfaitaire*)

Pièce 6 : le descriptif des travaux et plans

Pièce 7 : les pièces annexes, le cas échéant

Pièce 1 : Acte d'engagement

(L'autorité contractante remplit cet acte d'engagement conformément aux indications en italiques)

Aux termes du présent contrat, conclu le .../...../20... *(Insérer la date)*

Entre

- (1) *(insérer le nom légal complet de l'autorité contractante)* _____ de *(insérer l'adresse complète de l'autorité contractante)* _____ (ci-après dénommé l' « autorité contractante ») d'une part,

Et

- (2) *(insérer le nom légal complet du titulaire)* _____ de *(insérer l'adresse complète du titulaire)* _____ (ci-après dénommé le « titulaire »), d'autre part :

Attendu que l'autorité contractante a lancé une consultation pour les travaux de *(insérer l'objet du contrat)* et a accepté l'offre du titulaire pour l'exécution desdits travaux, pour un montant de *(insérer le montant du contrat)* F.CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du contrat ») et dans le délai maximal de *(insérer le délai maximum d'exécution des travaux)*.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce contrat, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du contrat auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du contrat et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) le présent acte d'engagement ;
 - b) la soumission du titulaire ;
 - c) la notification d'attribution du contrat adressée au titulaire par l'autorité contractante ;
 - d) les clauses du contrat ;
 - e) le bordereau des prix unitaires et le devis des travaux *(pour les travaux sur prix unitaires)* ou le devis quantitatif et estimatif *(pour les marchés sur prix global et forfaitaire)* ;
 - f) le descriptif des travaux et plans ;
 - g) les pièces annexes, le cas échéant.
3. Le présent acte d'engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du contrat. En cas de différence entre les pièces constitutives du contrat, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'autorité contractante doit effectuer au bénéfice du titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le titulaire convient avec l'autorité contractante par les présentes d'exécuter les travaux et de remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du contrat.
5. l'autorité contractante convient par la présente de payer au titulaire, en contrepartie des travaux, le montant du contrat, ou tout autre montant dû au titre du contrat, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le contrat.

EN FOI DE QUOI les parties au présent contrat ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour le titulaire : *(insérer la raison sociale)*

Date : *(insérer la date de la signature)*

Signature

*(la signature doit être précédée de la mention
« lu et approuvé »)*

Nom, prénom et fonction du signataire

**Signature valant approbation
autorité contractante**

Date : *(insérer la date et la signature)*

Signature

Nom, prénom et fonction du signataire

Pièce 2 : Soumission de l'entreprise

(L'autorité contractante doit insérer la soumission du titulaire)

Pièce 3 : notification de l'attribution du contrat au titulaire

(L'autorité contractante doit insérer une copie de la lettre d'attribution du contrat au titulaire)

Pièce 4 : les clauses du contrat

Articles	Dispositions
1. Intervenants	Nom de l'autorité contractante : Nom du maître d'ouvrage : Nom du maître d'œuvre : <i>(insérer le nom des intervenants)</i>
2. Délai d'exécution	Le délai d'exécution des travaux est fixé à : ...mois <i>(insérer le nombre de mois)</i> Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrer les livraisons. L'autorité contractante devra à cet effet notifier l'ordre de service au titulaire au moins quinze (15) jours ouvrables avant la date de début des livraisons
3. Montant du contrat	Le montant du contrat est de :F CFA TTC <i>(indiquer le montant du contrat en lettres et en chiffres)</i>
4. Domiciliation des paiements	Les paiements à l'entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : <i>(Indiquer le nom de l'établissement bancaire et le compte bancaire du titulaire)</i>
5. Préparation des travaux	Durée de la période de mobilisation :jours <i>(insérer le nombre de jours nécessaire pour l'installation avant le début de l'exécution des travaux)</i> Délai de soumission du programme d'exécution :jours <i>(insérer le nombre de jours nécessaire pour la mise à disposition du programme d'exécution des travaux)</i>
6. Retenue de garantie	La retenue de garantie sera de : <i>(le taux minimum étant de trois pour cent du montant initial du marché augmenté de ses avenants le cas échéant et sept pour cent du montant initial du marché augmenté de ses avenants le cas échéant pour le taux maximum)</i> La durée de garantie est de...mois <i>(préciser le nombre de mois)</i>
7. Responsabilité - Assurance d'avance	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Contrat : - assurance des risques causés à des tiers ; - assurance des accidents de travail ; - assurance "Tous risques chantier" ; - assurance couvrant la responsabilité décennale, le cas échéant.
8. Impôts droits, taxes	Les impôts, droits et taxes sont exigibles.
9. Nature du prix	Le marché est à prix : <i>(indiquer si prix unitaires ou global et forfaitaire)</i>
10. Révision des prix	Les prix sont fermes et non révisables. <i>(dispositions à ne pas modifier)</i>
11. Force majeure	<i>(Indiquer les cas de force majeure pouvant entraîner l'arrêt du chantier)</i>

Articles	Dispositions
12. Prolongation des délais d'exécution	<i>(Indiquer les facteurs pouvant entraîner une prolongation des délais d'exécution des travaux.)</i>
13. Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à la résiliation du contrat	<i>(Indiquer le délai cumulé de suspension des travaux ouvrant droit à la résiliation du contrat.)</i>
14. Pénalités de retard	Le contrat sera résilié en cas de non-respect du délai d'exécution ou lorsque le montant des pénalités de retard atteint le seuil de 20 % du montant du contrat. Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant : 1/3000ème du montant non révisé du contrat et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard.
15. Intérêts moratoires	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
16. Réception provisoire	<i>(Préciser le niveau d'exécution des travaux qui ouvrent droit à une réception provisoire)</i> <i>(Indiquer les contrôles à effectuer sur l'ouvrage avant la réception provisoire)</i>
17. Avenants	Toute modification au présent contrat doit être effectuée conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté n°112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.
18. Règlement des différends	Les différends ou litiges nés à l'occasion de la passation, de l'exécution, du règlement ou du contrôle du présent contrat ne peuvent en aucun cas être portés devant la juridiction compétente avant l'épuisement des voies de recours amiables prévus au chapitre III de l'arrêté portant procédures concurrentielles simplifiées. <i>(Ces dispositions ne sont pas à modifier)</i>
19. Entrée en vigueur du contrat	Le contrat entre en vigueur dès sa signature par le premier responsable de l'autorité contractante ou son délégué et sa notification au titulaire.

**Pièce 5 : bordereau des prix unitaires et le devis des travaux (pour les travaux sur prix unitaires)
ou le devis quantitatif et estimatif (pour les contrats sur prix global et forfaitaire)**

(L'autorité contractante doit insérer le bordereau des prix unitaires et le devis des travaux (pour les travaux sur prix unitaires) ou le devis quantitatif et estimatif (pour les contrats sur prix global et forfaitaire))

Pièce 6 : descriptif des travaux et plans

(L'autorité contractante doit insérer le descriptif des travaux et des plans)

Pièce 7 : pièces annexes, le cas échéant

(L'autorité contractante doit insérer les pièces annexes)

Annexe

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition _____ (le "**Marché**")

A : _____ (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

- 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- 3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
- 3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
- 3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
- 3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
- 3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
- a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
 - b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
- 6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

- 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ : _____

Signature : _____

En date du : _____

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.